Lutte de classe

Les 37,5 annuités : pas négociables !

Voici les dernières prises de position que j'ai trouvées sur le site Internet de France 2 le 15 novembre à 0h14, auxquelles j'ai ajouté des extraits du journal *Le Monde* du 14, ainsi qu'une dépêche de l'AFP du 14 à 22h30.

Vous trouverez à la fin de ce texte un article du *Monde* qui résume assez bien la contradiction à laquelle doit faire face Thibault. Vous excuserez la hâte avec laquelle j'ai rédigé cet article et ses imperfections pour le mettre en ligne le plus tôt possible.

La grève a été reconduite pour 24 heures à la SNCF jeudi à l'appel de six syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC, Unsa et Sud), ainsi qu'à la RATP par quatre organisations (CGT, Sud, Unsa et FO).

Taux de participation à la grève.

A la SNCF, où sept syndicats sur huit appelaient à la grève, la direction a compté 61,5% de grévistes (contre 73,5% le 18 octobre). De 20% à 25% des trains ont circulé en moyenne, avec seulement 90 TGV sur 700.

A la RATP, la direction a comptabilisé 44% de grévistes mercredi (contre 58%) mais le trafic est resté « fortement perturbé ».

A EDF et GDF, il y aurait eu 37% de grévistes (contre 53%).

Cadrage.

Tous les militants ont parfaitement compris que les dirigeants syndicaux allaient tout entreprendre pour briser cette grève le plus rapidement possible, afin de donner satisfaction au gouvernement d'union national UMP-UDF-PS et au Medef.

Suite à l'initiative traître de Thibault prise sans consulter les syndiqués de la CGT, l'ensemble des dirigeants syndicaux se sont empressés d'accepter l'ouverture de nouvelles discussions avec le gouvernement, alors que celui-ci a fixé comme préalable à toute discussion le passage à 40 annuités, cela signifie que les dirigeants syndicaux capitulent ouvertement sur le principe du maintien des 37,5 annuités, avant de capituler directement dans les faits et d'appeler à l'arrêt de la grève (ce qui est déjà fait du côté de la CFDT), comptant sur la division et le désarroi causés par cette initiative parmi les grévistes, afin de briser leur détermination et de les isoler davantage, fournissant d'avance des arguments à la réaction relayée par les médias qui dénonceront ceux qui poursuivront cette grève comme des jusqu'au-boutistes, des gauchistes, etc.

Alors que d'un côté les cheminots, les agents de la RATP, d'EDF et de GDF sont massivement engagés dans une grève illimitée pour exiger le retrait pur et simple de la contre-réforme sur leurs régimes spéciaux de retraite et le maintien des 37,5 annuités, de l'autre côté, le gouvernement, le Medef, le PS et les dirigeants syndicaux (à l'exception de Sud, si j'ai bien compris) ne parlent plus que de la fin de cette grève.

Je titrais hier un article *Thibault briseur de grève*, en voici la preuve par la bouche même du gouvernement : Claude Guéant a indiqué : « *Bernard Thibault a fait en sorte que la crise puisse se dénouer dès le premier jour du conflit* », Sarkozy n'en espérait pas davantage. Il a précisé : « *On a toujours dit que les négociations devaient désormais avoir lieu par entreprise. La CGT s'y refusait. Hier (mardi), elle nous a proposé des négociations par entreprise dans lesquelles l'Etat serait représenté. Nous avons accepté. » Peu importe à la limite qui a proposé cette saloperie, l'essentiel, c'est qu'ils soient tous d'accords.*

Sur la même ligne, Fillon s'était félicité à l'Assemblée nationale de l'ouverture de négociations par entreprise : « Tout est négociable (...) dans les entreprises » en-dehors du passage de 37,5 annuités de cotisations à 40 d'ici à 2012, le gouvernement accepte de négocier sur « les salaires en particulier en fin de carrière, les conditions de travail, la pénibilité, le régime additionnel, l'aménagement des fins de carrière », en précisant : « pour inciter les salariés à rester plus longtemps dans les entreprises ».

La situation est donc très claire : puisque le gouvernement refuse de revenir sur le maintien des 37,5 annuités, il n'y a rien à négocier. En acceptant de discuter de nouveau avec le gouvernement dans le cadre du préalable fixé passage à 40 annuités, les dirigeants syndicaux se rangent aux côtés du gouvernement contre les agents de la SNCF, RATP, EDF et GDF (notamment).

Du côté de la CGT.

Bernard Thibault s'est prononcé pour la reconduction du mouvement en attendant « *une réaction officielle du gouvernement* ». Question : les cheminots ont déjà voté en assemblée générale la poursuite de la grève, Thibault a t-il reçu mandat des syndiqués de la CGT ou de Sarkozy ?

Du côté de FO.

Le secrétaire confédéral FO en charge des retraites, Bernard Devy a déclaré mercredi ne pas être « *en opposition* » avec la proposition de la CGT sans toutefois s'engager sur la poursuite ou non de la grève à la SNCF et à la RATP.

Le secrétaire général de Force Ouvrière (FO) Jean -Claude Mailly a estimé mercredi soir sur France 3 : « Tout doit être sur la table. Dans les négociations, les fédérations FO vont défendre nos revendications. On ne peut pas dire "on va ouvrir une négociation, mais ça ne se discute pas" ».

Double langage puisqu'il sait très bien qu'il existe un préalable à ce qu'il ose appeler des négociations : le refus du gouvernement de maintenir les 37,5 annuités.

Dans le même temps, le secrétaire général de FO cheminots, Eric Falempin, a confirmé que FO poursuivait également le mouvement, jeudi à la SNCF, après que les assemblées générales ont « toutes reconduit le mouvement ».

Du coté de Sud-rail.

Sud-Rail indique « toujours demander le retrait » de la contre-réforme des régimes spéciaux ainsi qu'une « négociation globale pour l'amélioration de l'ensemble » des régimes de retraite. « Nous ne sommes pas demandeurs d'une réunion entreprise par entreprise mais d'une réunion globale au ministère », déclare Christian Mahieux, secrétaire fédéral de Sud Rail. Selon lui, discuter « régime spécial par régime spécial », comme le propose désormais la CGT, aboutirait à « ne pas s'opposer à ce qui est déjà prévu, le passage de 40 à 41 ans de cotisations en 2008 pour le régime privé ».

Le délégué central SUD-RATP, Philippe Touzet, a affirmé : « Les salariés réunis en assemblées générales dans les dépôts de bus et dans les terminus de métro et de RER ont reconduit majoritairement la grève ».

Du côté de la CFDT.

Le secrétaire général de la CFDT François Chérèque a déclaré sur France 3 avoir les éléments pour « suspendre la grève à la SNCF » après avoir reçu une « lettre de méthode » de Xavier Bertrand. A la RATP, la CFDT a déjà appelé ses membres à reprendre le travail.

Le secrétaire national de la CFDT chargé du dossier des retraites, Jean-Louis Malys, a estimé que « dans cette affaire, il y a des marges de négociation ». « L'épreuve de force ne sera pas efficace pour les salariés », à quoi bon une grève, n'est-ce pas patron ! A vomir.

Du coté du PS.

Mercredi matin, Hollande a souhaité sur RMC qu' « on en termine dès ce soir » avec cette grève qui lui fait horreur : « Je pense qu'on aurait pu échapper à la grève d'aujourd'hui. Maintenant je ne vais pas me dire "il vaut mieux que le conflit dure, ça va gêner le gouvernement ". Non, ça va gêner les usagers. ». Bref, le PS est parfaitement dans son rôle de parti bourgeois et tient sa place aux côtés du gouvernement. Il pourra continuer à tenir ce rôle de diviseur tant qu'il persistera une ambiguïté sur la nature de ce parti, entretenue presque exclusivement par de soi-disant trotskistes.

Hollande à ajouté : « Donc je souhaite, j'exige même maintenant, qu'on rentre dès ce matin dans un processus de négociation entreprise par entreprise », comme l'a réclamé la CGT.

Julien Dray, a souligné que les syndicats ne sont « pas braqués » contre cette loi antisociale, on le sait pertinemment depuis le début, mais ils veulent des « garanties » pour que le montant des retraites des salariés ne diminue pas. Mensonge, ils veulent le maintien des 37,5 annuités que le PS aurait tenté de liquider si Royal avait été élue. D'ailleurs il le dit à sa façon

: « Si le gouvernement avait été attentif, il aurait discuté, dialogué, on n'aurait pas eu cette situation qu'on a aujourd'hui », regrette-t-il, insistant sur « l'ouverture de la CGT » dans le cadre fixé par le gouvernement du passage à 40 annuités qui n'est pas négociable, Fillon et Sarkozy l'ont encore répété le 14!

Du coté du gouvernement.

Fillon veut mettre un terme à cette grève « qui n'aboutira pas » a-t-il prévenu. Il ne ferait pas preuve de tant d'arrogance s'il n'avait pas obtenu d'assurances de la part des dirigeants syndicaux.

Lors de la séance de questions au gouvernement à l'Assemblée, Fillon a appelé à la fin d'une grève « qui n'est pas utile, qui n'aboutira pas à des résultats pour qui que ce soit, et qui gêne des millions de Français ». « Nous avons décidé ce matin (...) d'envoyer une lettre qui fixe le cadre des négociations d'entreprise », a-t-il rappelé. Outre mettre un terme à la grève, cette démarche a un deuxième but, selon Fillon : « développer dans les entreprises la négociation qui est désormais souhaitée par tous les salariés ». Il prend ses désirs pour la réalité après le ralliement de Thibault, mais Thibault ce n'est pas « tous les salariés » !

Quant au conseiller spécial de Sarkozy, Henri Guaino, a estimé qu'un recul sur les régimes spéciaux de retraites compromettrait tous les autres projets de l'Elysée : « Renoncer signifierait qu'il n'y a plus de réformes », ce qui prouve bien que l'enjeu de cette grève des cheminots dépasse le cadre de leurs régimes spéciaux de retraite comme nous ne cessons de le répéter.

Du côté du Medef.

Sur Europe 1, la très populiste Laurence Parisot s'est exprimée en mêlant le ton corporatiste du nationalisme à celui de l'émotion : « Quelle galère, quelle galère, ce matin, comme c'est pénible, difficile, comme c'est contrariant, comme c'est aussi gênant vis-à-vis du reste du monde ! », a-t-elle lancé. « Moi, je ne cesse de penser à tous ceux qui aiment la France et nous regardent aujourd'hui et se disent "mais qu'est-ce que c'est que ce ringardisme ?" », ajoute-t-elle, parlant de « catastrophe » si la grève venait à durer plusieurs jours. C'est plus que « gênant » de devoir travailler plus longtemps pour gagner moins, c'est insupportable, mais cela on ne lui demandera pas de le comprendre.

On comprend parfaitement à quoi doit aboutir la remise en cause du droit de grève dans les transports votée récemment : interdire toute grève. Pas de bol, cela ne marchera pas, en Allemagne les cheminots en sont à leur sixième grève en six semaines, alors qu'une telle loi existe déjà!

Si des camarades se sont demandés pourquoi tous les TGV roulaient en direction de l'Angleterre, la réponse est simple, un journaliste a expliqué hier soir que c'étaient des cheminots britanniques, belges et français non grévistes qui remplissaient le rôle de briseurs de grève, sans doute avec la bénédiction de le CES.

En conclusion.

Un dirigeant de Sud Rail à Marseille, Fred Michel, explique l'enjeu des prochaines assemblées générales des cheminots : « Nous expliquerons qu'il n'y a rien à gagner à négocier entreprise par entreprise. Il faut au contraire caler notre mouvement sur les 37 annuités et demie pour les retraites et obtenir le retrait du projet Sarkozy de 40 annuités, car cela conduira à 41 ou 42 annuités pour tout le monde. » Il est d'ailleurs persuadé que « à la base, les équipes CGT, FO et même UNSA l'ont très bien compris ».

Les dirigeants syndicaux ne doivent pas décider à la place des travailleurs réunis en assemblée générale. Je n'ai pas sous les yeux les statuts des différents syndicats, il faudrait voir s'il ne serait pas possible d'invoquer le viol des statuts par Thibault, Mailly et consorts pour les virer.

Il est urgent que des comités de grève souverains se forment pour contrer les dirigeants syndicaux, qu'ils élisent leurs délégués et qu'ils se fédèrent au niveau national afin de devenir incontournable face au gouvernement.

| (source : journal de | e France 2 le 15.11 | .07 à 00h14, AFF | et le Monde du 1 | 4.11) |
|----------------------|---------------------|------------------|------------------|-------|
| | | | | |

L'article suivant du *Monde* met l'accent sur les contradictions que doit affronter Thibault et l'ensemble des dirigeants traîtres des syndicats. Je n'ai pas le temps de le commenter, le dernier paragraphe résume à lui seul la situation actuelle.

Les ambiguïtés de Bernard Thibault, leader du mouvement de 1995

(Le Monde du 14.11.07)

Jusqu'au bout, Bernard Thibault, 48 ans, aura voulu montrer que la CGT est responsable, prête à négocier... et soucieuse de l'opinion publique. Alors que dans le même temps, c'est elle qui se retrouve en première ligne des conflits dans les entreprises visées par la réforme des régimes spéciaux de retraite, la SNCF, la RATP ou encore EDF qui forment des contingents importants de ses effectifs.

A l'image de son syndicat qui cultive un équilibre parfois précaire entre protestation et négociation, Bernard Thibault aime entretenir l'ambiguïté. S'il élude les questions trop précises, cela ne signifie pas que M.Thibault n'assume pas son statut de dirigeant syndical médiatique.

A la tête de la première ou deuxième confédération syndicale française – selon le mode de calcul, la CGT et la CFDT se disputent la première place –, l'ancien leader du mouvement des cheminots de 1995 (un conflit dur qui portait déjà sur la réforme des régimes spéciaux de

retraite) devenu en 1999 numéro un de la CGT en remplacement de Louis Viannet, a appris à louvoyer au fil des années.

Soucieux de ne pas se laisser entraîner dans un conflit long et politisé, le numéro un de la CGT a repris la main vendredi en écrivant personnellement au ministre du travail Xavier Bertrand, sans associer dans sa démarche les responsables des syndicats concernés, qui ont pourtant conduit les discussions jusqu'alors avec le ministère.

ÉQUILIBRE INTERNE DÉLICAT

Un geste habile puisqu'il lui permet de ne pas laisser la confédération s'enliser dans ce qui apparaît encore dans l'opinion comme un conflit pour des revendications sectorielles. Bernard Thibault, toujours très soucieux de l'image de son syndicat, a souvent recours à des sondages et études d'opinion.

En écrivant personnellement à M. Bertrand, M.Thibault veut montrer qu'il s'engage pour la défense de ces personnels qu'il estime "injustement stigmatisés". Un geste qui n'est pas anodin si l'on considère la place centrale qu'occupent encore, dans la CGT, les militants et cadres des syndicats des entreprises publiques où la confédération est majoritaire. Enfin, dans l'équilibre politique interne, souvent délicat de sa centrale syndicale, M. Thibault montre qu'il est le patron.

Il ne veut pas pour autant se mettre en difficulté auprès d'une partie importante de sa base. Pas question pour lui donc d'apparaître comme celui qui cède devant le gouvernement. D'autant que nombreux sont ceux qui le soupçonnent de vouloir faire de la CGT un syndicat réformiste, une CFDT bis.

Alors, tout en acceptant de discuter dans le cadre de l'alignement des 40 annuités de cotisation, il dit en refuser le principe. Et quand on lui demande s'il souhaite la reconduction du mouvement de grève des cheminots, il répond que "c'est à eux d'en décider".

Rémy Barroux